

BONHÔTE STRATEGIES

FONDS OMBRELLE CONTRACTUEL DE DROIT SUISSE RELEVANT DU TYPE « AUTRES FONDS EN
PALCEMENTS TRADITIONNELS »

BONHÔTE STRATEGIES – MEGATREND EQUITY ESG

(le « **Compartment** »)

ANNONCE D'EXCEPTION DE PRATIQUE

24 FEVRIER 2023

CACEIS (Switzerland) SA, en tant que direction de fonds, et CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, en tant que banque dépositaire, informent les investisseurs de ce qui suit :

Conformément au §5.2 du prospectus, et pour le compartiment Bonhôte Strategies - Megatrend Equity ESG, les demandes de souscriptions et rachat devront parvenir à la banque dépositaire au plus tard le vendredi 24 février 2023 jusqu'à 12 heures (jour de passation de l'ordre) pour pouvoir être calculées le jour ouvrable bancaire suivant, soit le lundi 27 février 2023 (le jour d'évaluation). Le paiement du prix d'émission devrait avoir lieu deux jours ouvrables bancaires après le jour d'évaluation (T+2), soit le mercredi 1^{er} mars 2023.

En prévision de la prochaine souscription prévue en date du 24 février 2023, la direction de fonds en accord avec la banque dépositaire a exceptionnellement accordé une dérogation au principe exposé ci-dessus afin que le paiement du prix d'émission ait lieu un jour ouvrable bancaire après le jour d'évaluation (T+1), soit le mardi 28 février 2023.

Nyon, le 21 février 2023

La direction de fonds : CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy 35, CH-1260 Nyon

La banque dépositaire : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35, CH-1260 Nyon